

CONSEIL D'HABITANTS DE MANCEY

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2019

20 présents , 4 excusés rapporteur : Jean Rossignol, modératrice : Frédérique Gagnol

1/ Suite de la consultation des habitants de la Commune sur le PLUI

Rappelons qu'il s'agit du Plan Local d'Urbanisation Intercommunal. Bien qu'un premier bilan des dépouillements des questionnaires ait déjà été communiqué, **la consultation des habitants continue**. Personne n'a encore frappé à votre porte ? Cela ne saurait tarder, vous aurez en main les 2 imprimés.

Pour rappel : Des propositions des habitants visités, il ressort 4 projets prédominants (voir le CR de la réunion du 22 octobre dernier) :

- Garder les anciens au village.
- Créer un espace rencontre/services.
- Installer une centrale photovoltaïque.
- Protéger et aménager la zone humide de Dulphey.

L'ensemble de ces projets a été validé à l'unanimité par le Conseil Municipal. La zone humide de Dulphey est déclarée non constructible. Monsieur le Maire présent à la réunion de ce 26 novembre s'est montré très satisfait du travail du CH : la tâche du conseil municipal en a été grandement facilitée. Suite à une réunion avec le bureau d'études URBICAND le 7 novembre dernier, les projets présentés ont été jugés cohérents.

2/ Bilan et perspectives du Conseil d'Habitants

Le CH gagnerait à mieux se faire connaître en contactant plus souvent la presse, le JSL. D'autres communes se montrent intéressées par ce qui se passe à Mancey : sans vouloir se faire « mousser », nous pouvons dire que notre CH fait des émules. Si d'autres communes aux alentours se dotaient aussi d'un CH, nous gagnerions en force. A nous tous de nous faire connaître. Le CH a évolué au cours des mois. Au départ il a permis d'accéder à des informations sur divers sujets, ensuite il a ouvert des débats, enfin il est devenu force de proposition. Un survol rapide des sujets évoqués : la pyrale du buis, le traitement des déchets, le soutien au collectif du Tournugeois contre le projet Leclerc, l'installation des compteurs Linky, la sécurité routière dans nos quartiers, le grand débat, les projets pour le village, la consultation des habitants, permet de dire que ce bilan est plutôt positif.

Carrières du Roy Guillaume : nos avis et inquiétudes ont été transmises à la préfecture dans le cadre de l'enquête publique.

Sécurité routière dans nos quartiers : la Municipalité continue de faire le nécessaire. Il reste encore des panneaux à installer.

Le CH s'est efforcé de travailler dans le cadre moral de la charte fixée à sa naissance.

La pratique a montré la nécessité d'une coordination (quelques personnes) travaillant à préparer les réunions, à consulter les groupes de travail...

Important : le CH n'est pas une association. Il n'y a ni président, ni « chef ». C'est aux individus participant aux réunions de faire évoluer le conseil. Ce dernier ne se résume pas à la séance du mardi. Des personnes n'étant pas présentes ce jour-là s'impliquent à leur façon. Des participants qui ne croyaient pas à la mise en route du CH se trouvent maintenant engagés. Nous sommes à une étape. Nous devons éviter le « ronronnement ».

Des questions se posent :

- Changement de nom : le mot « conseil d'habitants » laisserait place à « assemblée des habitants » ?
- Comment avoir davantage d'actifs à nos réunions ?
- Qu'attendons-nous de la prochaine municipalité ? Comment collaborer avec le futur Conseil Municipal ? Le conseil d'habitants contactera tous les futurs candidats aux prochaines élections afin de proposer ses projets. Un groupe de travail se propose de préparer ce qui leur sera transmis.
- Un groupe de travail cherche un lieu où pourrait s'implanter la maison des seniors.
- Une centrale villageoise citoyenne pour le développement du photovoltaïque a été créée dans la ComCom de Buxy. Des habitants de Mancey ont participé à l'Assemblée Générale constitutive. La question qui se pose est de savoir comment un projet de ce type pourrait renflouer les finances de la commune.
- Comment avoir une salle polyvalente plus accueillante, plus grande ?

3/ Rotation des membres de la coordination :

Jean-Daniel Maréchal et Eric Villevière en sortent. Jean Rossignol et Michael Littfass les remplaceront. Michael prendra en charge la communication.

Eric Villevière a annoncé qu'il conduira une liste électorale en mars prochain. Il s'engage à ce que les futures décisions municipales s'appuient sur les aspirations des habitants. Dorénavant, il s'exclut du fonctionnement du CH, tout en participant aux réunions. Pour lui, l'enjeu est de passer à un autre mode de « gouvernance » : le débat provoque les décisions. Il pense que le prochain CM ne fonctionnera bien qu'en s'appuyant sur un CH fort.

Il va sans dire qu'une prise de distance s'impose entre le CH et les listes de candidats à la future élection municipale.

4/ Finances

Faire payer une cotisation aux participants du CH ? La réponse est non. A l'issue de chaque séance, chacun continuera à mettre son obole dans la boîte pour couvrir les frais d'impression des comptes-rendus.

Prochaine réunion du Conseil d'Habitants

mardi 21 janvier 2020 à 20 h 30

Secrétaire : Suzanne Buathier ; modératrice : Hoctavia Beauchet

Ordre du jour :

- Compte-rendu des commissions travaillant sur les 4 projets cités
- Comment coopérer avec le futur Conseil Municipal ? Rapport du groupe de travail
- Information sur « territoire zéro chômeur »